



Vous allez passer un repérage d'une lésion mammaire

**Nous vous invitons à lire attentivement ces informations
pour passer cet examen dans les meilleures conditions.**



Cet examen ne sera pratiqué qu'avec votre consentement.

Qu'est-ce qu'un repérage d'une lésion mammaire ?



Le repérage permet de localiser une lésion avant chirurgie.

Comment se déroule l'examen ?



Cet examen se déroule juste avant votre intervention, après avoir pris une douche bétadinée dans le service d'hospitalisation. Il dure entre **30 et 45min**. Il se déroule en position assise. Il consiste à positionner, sous **anesthésie locale**, un guide au plus près de la lésion afin de faciliter le geste chirurgical. Suite à ce repérage, vous serez ensuite accompagnée au bloc opératoire.



Que devez-vous faire le jour de l'examen ?



Reportez vous aux informations données lors de votre consultation d'anesthésie effectuée en vue de votre hospitalisation.

Merci d'apporter :

- * Vos anciens examens en rapport avec la zone explorée (précédentes mammographies, échographies, IRM, ...)
- * Carte vitale et carte de mutuelle
- * Carte d'identité



N'hésitez pas à demander des renseignements auprès du service de radiologie de Faye l'Abbesse.

L'équipe des manipulateurs de mammographie prendra le temps de répondre à toutes vos questions concernant cet examen (l'accueil téléphonique du service d'imagerie est ouvert de 9h à 17h).

CODE :	IN-AA0036	DATE APPLICATION :	22.01.2021
VERSION :	2	A RÉEVALUER LE :	22.01.2021
Rédaction par :	Vérification de la forme	Validation par les experts métier :	Approbation par :
Angélique NOIRAUD	Service qualité	BAUGET Cyril, Cadre de santé	TEXIER Bertrand, CSS

Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres

Service d'Imagerie Médicale

4 rue du Docteur Michel Binet

79350 Faye l'Abbesse

Tél. 05.49.68.29.69

imagerie.medicale@chnds.fr